

## Si vous souhaitez signaler une SGBV:

**Contactez n'importe quel responsable du Ministère de l'Intérieur au centre d'accueil où vous êtes hébergé ou appelez la police croate: 112 ou 192, Assistance médicale d'urgence: 112 ou 194**

## Pour revendiquer la protection contre la persécution:

La SGBV commise par des acteurs non étatiques (partenaires, conjoints, membres de la famille et bien plus encore) peut être définie comme une *forme de persécution* dans les cas où l'État ne veut pas ou ne peut pas protéger les individus contre cela. Ainsi, si vous l'avez vécu, vous pouvez demander l'asile sur cette base. Lorsque vous demandez une protection internationale et/ou lors de l'entretien qui suit, vous êtes encouragé à décrire votre expérience de la SGBV.

La transgression de normes sociales ou de lois discriminatoires à l'égard du genre peut être considérée comme l'expression *d'une opinion politique, d'une religion ou d'une appartenance à un groupe social particulier, réelle ou présumée.*

Toutes les procédures sont *confidentielles*, ce qui signifie que tout ce qui est dit au cours de la procédure devient un secret officiel et qu'aucun individu ou État externe à la procédure ne peut le découvrir.

Vous avez le droit de demander un interprète et/ou un responsable de la procédure de même sexe. Vous avez le droit de demander un *entretien séparé* – sans la présence de membres de votre famille.

*Votre expérience compte!*

## Services disponibles

Si vous connaissez quelqu'un qui a été victime de SGBV, vous pouvez le partager avec n'importe quel adulte en qui vous avez confiance. Vous pouvez également contacter des organisations en Croatie qui s'occupent de la violence sexuelle et basées sur le genre.

### Centre d'appel national pour les victimes d'actes criminels

Il fournit des informations juridiques, un soutien émotionnel et peut offrir des contacts d'autres organisations et professionnels adéquats, ainsi que des informations pratiques aux victimes et témoins de crimes (en croate et en anglais).

[pzs@pzs.hr](mailto:pzs@pzs.hr)

Ligne téléphonique gratuite: 116 006  
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

### Médiateur pour l'égalité des genres

Il reçoit des plaintes sur le thème des violations du principe de l'égalité des sexes (par exemple, la violence fondée sur le sexe, la discrimination fondée sur le sexe) en croate et en anglais.

[ravnopravnost@prs.hr](mailto:ravnopravnost@prs.hr)

Telephone: 01/4848-100 (lun – ven, de 08h30 à 16h30)  
Preobraženska 4/1, 10 000 Zagreb

### Médiateur

Le Médiateur de la République de Croatie protège contre la discrimination et la mauvaise administration, promeut et protège l'état de droit, les droits humains et les libertés fondamentales, y compris les personnes privées de liberté, les migrants et les demandeurs d'asile, en croate et en anglais.

[info@ombudsman.hr](mailto:info@ombudsman.hr)

Telephone: 01/4851-855 (lun – ven, 09-12h)

### Maison autonome des femmes

Elle fournit des conseils psychologiques et juridiques et un abri aux femmes victimes de violences basées sur le genre et à leurs enfants (en croate, en anglais et dans

d'autres langues, selon les besoins).

[azkz@zamir.net](mailto:azkz@zamir.net)

Ligne téléphonique gratuite: 0800-55-44  
(lun – ven, 10-17h)

### Aide aux femmes maintenant

Elle fournit des conseils psychologiques et juridiques et un abri aux femmes victimes de violences basées sur le genre et à leurs enfants (en croate et en anglais).

Ligne téléphonique gratuite: 01/4566-22, 0800-655-222  
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

### Chambre des femmes - centre pour les droits sexuels

Il fournit une aide et un soutien directs aux survivants de violences sexuelles au sein du Centre pour les Victimes de Violences Sexuelles. Les services sont disponibles en anglais et en croate.

[savjetovaliste@zenskasoba.hr](mailto:savjetovaliste@zenskasoba.hr)

01/6119-444 (lun – ven, 09-17h)

### B.A.B.E! Soyez actif soyez émancipé

Elle propose des refuges aux femmes et aux enfants victimes de SGBV et fournit un soutien juridique et psychologique en croate et en anglais.

[babe@babe.hr](mailto:babe@babe.hr)

Ligne téléphonique SOS: 0800-200-144 (lun – ven, 08-17h)  
Selska cesta 112a, 10000 Zagreb  
Maison sécurisée (Comté Vukovarsko-srijemska),  
098/9824-641 (24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

### Centre pour les femmes victimes de guerre – Rosa

Il fournit une aide et un soutien juridiques et psychosociaux aux femmes qui ont survécu à la violence sexuelle, à la traite des femmes, aux pratiques traditionnelles néfastes et à la violence liée à la guerre. Les services sont fournis en croate, anglais, arabe et d'autres langues si nécessaire.

[www.czzr.hr](http://www.czzr.hr)

Telephone: 01/4551-142 (lun – ven, 10-18h)  
Ligne d'assistance pour les victimes de la traite des êtres humains: 0800-77-99 (10-18h, 7 jours sur 7)  
Kralja Držislava 2, 10000 Zagreb, Croatie

### Centre d'études pour la paix

Il fournit une aide juridique gratuite aux demandeurs d'asile, aux personnes sous protection internationale et aux étrangers en matière d'asile et de statut de séjour. Il apporte également un soutien aux victimes de discrimination et de violence raciale en anglais et en croate. L'interprétation vers d'autres langues peut être possible sur demande.

L'aide juridictionnelle est assurée par téléphone au numéro: 091/330-0183 (lun – ven, 13-17h) ou par e-mail à [cms@cms.hr](mailto:cms@cms.hr)

La réunion au bureau du CPS à Zagreb doit être organisée à l'avance par téléphone ou par e-mail.

### Service jésuite pour les réfugiés

Il fournit un soutien juridique et psychologique ainsi qu'une intégration complète aux réfugiés et aux déplacés internes.

Telephone: 098/952-5020 (lun – ven, 08-16h)

Maksimirska cesta 286, 10040 Zagreb

### Société d'aide psychologique – conseils pour enfants, jeunes et familles « Modus »

Elle fournit des conseils psychologiques aux réfugiés et aux personnes sous protection internationale en anglais et en croate (si nécessaire, il est possible de travailler avec un interprète).

[modus@dpp.hr](mailto:modus@dpp.hr)

Telephone: 01/4826-111 (lun – ven, 09-17h)

### Domine – une organisation pour la promotion des droits des femmes

Elle propose un accompagnement psychosocial et juridique individuel ; un soutien psychosocial de groupe; des conseils juridiques en ligne; de l'ergothérapie, une aide juridique de première ligne gratuite pour les femmes victimes de violence et victimes de violence domestique et autres bénéficiaires ; un soutien aux victimes de la traite des êtres humains; l'équipe mobile consacrée à la traite des êtres humains (en croate et en anglais).

[udrugadomine@gmail.com](mailto:udrugadomine@gmail.com)

021/344-688, 099/602-2265, Bosanska 4, Split, Croatie

### Ligne sos nationale contre la traite des êtres humains

Centre d'accueil pour les victimes de la traite des êtres humains en Croatie.

Telephone: 0800-77-99

### Zagreb pride

Une organisation LGBTQI qui fournit un soutien juridique et psychosocial aux victimes de crimes haineux et de discrimination en croate et en anglais.

Mégaphone rose — une ligne téléphonique pour signaler les crimes haineux et la discrimination.

091/ 7846-278 (24h sur 24, 7 jours sur 7)

Heures de bureau: du lundi au vendredi, de 10 à 17h (avec préavis), [info@zagreb-pride.net](mailto:info@zagreb-pride.net)

Andrije Žaje 43a, 10000 Zagreb

### Centre juridique croate

Il fournit des informations et des conseils juridiques dans le domaine de l'exercice et de la protection des droits en vertu de la loi sur la protection internationale et temporaire en croate et en anglais.

[hpc@hpc.hr](mailto:hpc@hpc.hr)

Telephone: 01/4854-934 (lun, mer et ven 09h30-12h30, et mar et jeu 13h30-16h30)

Bednjanska 8a, 10000 Zagreb, Croatie

### Médecins du monde

Facilite l'accès aux soins de santé et fournit un soutien en matière de santé mentale aux demandeurs d'asile, avec un accent particulier sur les survivants de violences basées sur le genre.

Adresse pour les services: Centre pour les demandeurs d'asile à Zagreb, Sarajevska cesta 41, Zagreb  
(lun – ven, 08-16h)

### UNHCR

[hrvza@unhcr.org](mailto:hrvza@unhcr.org)

Telephone: +385 (0)1 3713 555

Ul. Vjekoslava Heinzela 44/II , 10000 Zagreb

## Violences sexuelles et basées sur le genre

### Informations pour les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile



## Glossaire

**Sexe** = différentes caractéristiques biologiques et anatomiques attribuées à la naissance.

**Genre** = caractéristiques créées par la société sur la façon dont les femmes et les hommes devraient se comporter, s'habiller ou s'exprimer.

**Identité de genre** = comment vous, dans votre tête, pensez à votre expérience du genre, cela peut correspondre ou non à votre sexe assigné à la naissance.

**Stéréotypes sur les rôles de genre** = rôles dans la société sur la façon dont nous devons agir, parler, nous habiller, nous apprêter et nous conduire en fonction du sexe qui nous est assigné. On attend généralement des femmes et des filles qu'elles s'habillent de manière typiquement féminine et qu'elles soient polies, accommodantes et attentionnées. On s'attend généralement à ce que les hommes soutiennent économiquement la famille et soient forts, agressifs et audacieux.

**Viol** = pénétration vaginale, anale ou orale non consentie à caractère sexuel du corps d'une autre personne avec toute partie du corps ou objet; autres actes non consentis à caractère sexuel avec une personne; amener une autre personne à se livrer à des actes non consentis de nature sexuelle avec une tierce personne.

**Harcèlement sexuel** = toute forme de comportement verbal, non verbal ou physique non désiré à caractère sexuel dans le but ou avec pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne, notamment par la création d'un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

**Violence physique** = conduite intentionnelle consistant à commettre des actes de violence physique contre

une autre personne, indépendamment du fait qu'une blessure corporelle se soit produite, y compris frapper, pousser, étouffer, étrangler et empêcher physiquement de bouger.

**Violence psychologique** = conduite qui porte gravement atteinte à l'intégrité psychologique d'une personne par la contrainte ou des menaces.

**Violence économique** = tout acte ou comportement qui cause un préjudice économique à un individu, y compris des dommages matériels et restreignant l'accès aux ressources financières, à l'éducation ou au marché du travail.

**Mutilations génitales féminines** = toutes les procédures impliquant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes féminins ou autres lésions des organes génitaux féminins pour des raisons non médicales.

**Violence basée sur l'honneur** = crimes commis au nom de ce qu'on appelle «l'honneur», y compris les allégations selon lesquelles la victime a transgressé les normes ou coutumes culturelles, religieuses, sociales ou traditionnelles de comportement approprié.

**Harcèlement** = conduite intentionnelle consistant à se livrer à plusieurs reprises à un comportement menaçant envers une autre personne, la faisant craindre pour sa sécurité.

**Persécution** = privation grave des droits fondamentaux contraire au droit international en raison de l'identité du groupe ou de la collectivité qui en fait l'objet.

**Appartenance à un groupe social particulier** = un groupe de personnes qui partagent une caractéristique commune autre que leur risque d'être persécuté, ou qui sont perçues comme un groupe par la société (par exemple, les femmes, le groupe LGB, les personnes transgenres).

### Qu'est-ce que la violence sexuelle et basées sur le genre (SGBV) ?

La violence sexuelle et basées sur le genre (SGBV) est une forme de violence dirigée contre une personne en raison de son sexe, de son genre ou de son identité de genre ou affectant de manière disproportionnée un sexe. Elle est susceptible d'entraîner un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles, psychologiques ou économiques pour une personne, y compris la menace de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans l'espace public ou dans la vie privée.

La violence sexuelle et basées sur le genre affecte de manière disproportionnée les femmes et les filles, ce qui en fait le groupe le plus touché. Le manque de respect pour les attitudes traditionnelles ou les incohérences dans le comportement qui traitent les femmes comme subordonnées aux hommes ou leur opposent des rôles stéréotypés sont souvent utilisés comme justification suffisante pour la violence et la contrainte. Les hommes et les garçons peuvent également être victimes de violence sexuelle et basées sur le genre, mais en raison de la stigmatisation, leurs occurrences n'ont pas été fréquentes.

*La VBG n'est pas une affaire privée!*

### Quels actes sont inclus dans la SGBV?

*La violence sexuelle* comprend les actes de viol; viol conjugal; harcèlement sexuel; comportements sexuels imposés par l'usage de la force et/ou de la menace qui incluent le contact physique avec l'agresseur; attouchements non désirés des parties

intimes du corps; activités sexuelles manipulées par des mensonges, menaces ou pressions; masturbation forcée; abus sexuels, exploitation sexuelle; prostitution forcée et bien plus encore. *D'autres formes de violence sexuelle* et basée sur le genre comprennent le mariage forcé; la violence domestique et entre partenaires intimes, telle que la violence physique, psychologique et économique; les mutilations génitales féminines; le commerce à des fins de travail forcé, d'esclavage sexuel ou d'exploitation sexuelle commerciale; la grossesse forcée, l'avortement ou la stérilisation; le visionnage forcé ou la participation forcée à de la pornographie; la violence fondée sur l'honneur; le harcèlement et bien plus encore.

*La VBG n'est pas la faute du survivant!*

### Où la SGBV peut-elle se produire ?

La SGBV peut se produire n'importe où – dans le pays d'origine, pendant le voyage vers un autre pays ou dans le pays de destination. Cela peut se produire à la maison ou dans des lieux publics, au travail, dans des centres de détention et des prisons, dans des camps de réfugiés, aux points de contrôle ou lors de haltes aléatoires. La violence sexuelle et basées sur le genre comprend souvent de multiples formes de violence au cours d'une vie – la violence qui a eu lieu dans différents endroits et qui a été commise par différents auteurs.

### Qui peut commettre une SGBV ?

N'importe qui peut commettre des actes de violence sexuelle et basées sur le genre. L'auteur peut être un membre de la famille, un conjoint ou un partenaire amoureux, un ami, une personne

détenant l'autorité ou un inconnu. Les actes de violence sexuelle et basées sur le genre sont généralement commis par une personne proche de la victime.

### Qu'est-ce que l'approche intersectionnelle de la SGBV ?

La persécution sur le fondement de la race, la religion, la nationalité ou l'opinion politique peut s'exprimer de différentes manières à l'encontre des hommes et des femmes. Par exemple, le persécuteur peut choisir de détruire l'identité ethnique et/ou la prospérité d'un groupe racial/religieux en tuant, mutilant ou incarcérant les hommes, tandis que les femmes peuvent être considérées comme propageant l'identité ethnique, raciale ou religieuse et persécutées d'une manière différente, à travers la violence sexuelle ou le contrôle de la reproduction par exemple.

### Quelles sont les conséquences de la SGBV ?

La SGBV cause des dommages graves et durables aux survivants. L'aspect physique de la violence provoque directement des problèmes de santé aigus et chroniques, tels que des douleurs chroniques, des pertes de mémoire, des douleurs abdominales, des problèmes gynécologiques, des complications pendant la grossesse, des maladies sexuellement transmissibles et bien plus encore. Les conséquences psychologiques se manifestent par de la colère, de la peur, de l'anxiété, une faible estime de soi, une dépression, un trouble de stress post-traumatique, des tentatives de suicide, une perte de désir sexuel, des attaques de panique, un trouble panique et bien plus encore. La violence sexuelle et basées sur le genre peut avoir un impact sur la vie sociale en raison des attitudes de blâme de la victime et de la stigmatisation provoquant l'isolement ou la re-victimisation.

Des problèmes, tels que des difficultés à faire confiance aux gens ou à établir des relations sociales, peuvent également avoir un impact sur la vie sociale d'un survivant. Lorsque que les conséquences économiques peuvent durer des années, la violence a des effets à long terme sur les niveaux d'éducation, la participation au marché du travail, etc.

### Et si je suis victime de SGBV?

En Croatie, les étrangers sont égaux devant les tribunaux, les autres organes de l'État et les organes de l'autorité publique. Toute personne a les mêmes droits, quels que soient son âge, sa race, sa couleur de peau, son sexe, son orientation sexuelle, sa langue ou son origine nationale. Toutes les formes de violence sexuelle et basées sur le genre sont punies par la loi.

*Vous avez le droit d'être libre de toute forme de violence !  
Vous n'êtes pas seuls. Voici les étapes à suivre pour obtenir de l'aide!*